



Pomme de terre



LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n°1250 - 26 mars 2020

À DÉCOUVRIR

Conjoncture 1-3

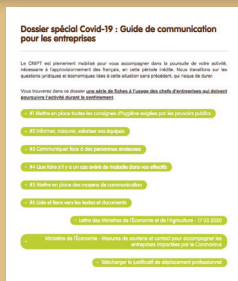
Une filière entièrement mobilisée face à la crise sanitaire

Message filière 3

Marchés 4

La pandémie bouleverse l'ensemble du commerce européen

DOSSIER DU MOIS



Dossier spécial Covid-19 : Guide de communication pour les entreprises (mis à jour régulièrement)

En savoir plus sur cnipt.fr

Notre imprimeur étant actuellement fermé, Pomme de terre hebdo paraîtra en format numérique uniquement, jusqu'à nouvel ordre.

CONJONCTURE

Une filière entièrement mobilisée face à la crise sanitaire

Dans la situation de crise pandémique qui paralyse une partie du monde, la filière française des pommes de terre vendues à l'état frais se mobilise, à tous les stades, pour assurer une continuité de l'offre et répondre aux besoins importants de la population tant en France qu'à l'export. Tous les collaborateurs directs et indirects de la filière doivent en être remerciés.

En France, des ventes exceptionnelles

En raison de la pandémie de coronavirus, les Français se sont rués dans les magasins pour faire le plein de provisions, notamment de produits de grande consommation. La pomme de terre vendue à l'état frais fait partie des produits de base, s'inscrivant pleinement dans les denrées alimentaires de première nécessité. Ainsi, dès les premières semaines de mars, la demande des consommateurs pour les pommes de terre s'est envolée de manière exceptionnelle. Beaucoup d'acteurs de la distribution ont ainsi relevé des ventes avec une croissance à deux chiffres en volume, par rapport à l'année dernière sur les mêmes périodes. Ces périodes d'activité exceptionnelle sont apparues dans un contexte de marché atone depuis plusieurs semaines, ce qui a renforcé leur côté disproportionnel... Dans certains magasins, les ventes de pommes de terre ont été multipliées par 4, voire par 5 par rapport à une période habituelle. Selon les acteurs du commerce, l'ensemble des circuits de distribution a été pris d'assaut par les clients et ce jusqu'au

mardi 17 mars (jour d'application des mesures de restriction des déplacements). L'envolée des ventes a été observée sur tous les magasins traditionnels, avec une évolution notable dans les commerces de proximité, le drive et les livraisons à domicile. Un ralentissement de la fréquentation, et par conséquent des achats, se fait sentir. La poussée des ventes se fait désormais par à-coups et reste soutenue. Pendant cette période de crise, le réassort du rayon a été l'un des principaux défis de l'ensemble des acteurs du commerce, pour assurer et garantir ainsi une continuité de l'offre pommes de terre auprès des consommateurs. Dans l'ensemble, le réassort s'est fait de manière régulière et l'offre a été constante. Les seules saturations observées l'ont été en drive et pour les services de livraison (en raison du décalage entre cet excès de demande et la capacité d'absorption de ces services en ligne). En concertation entre les acteurs de la filière, certaines gammes de produits ont été réajustées (avec des produits plus adaptés aux familles par exemple, ou aux commerces en ligne). Mais globalement, la diversité de l'offre (diversité des formats et des segments) a été maintenue en réponse aux attentes. Depuis le début des mesures de confinement, la fermeture des écoles et les restrictions de déplacements ont fortement contribué à cette envolée de la demande de produits alimentaires de base, comme la pomme de terre. Les Français se retrouvent à cuisiner chez eux pour l'ensemble des membres du foyer, dont les enfants.

La fermeture des restaurants a également été un facteur accentuant, notamment pour les repas du midi dont une part non négligeable se prenait à l'extérieur du domicile.

Une filière en ordre de marche

Cette « poussée » des ventes exceptionnelle a eu une répercussion sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, du point de vente au producteur en passant par les conditionneurs/négociants, et les courtiers (notamment à l'export). L'ensemble des acteurs de la filière a ainsi mobilisé ses efforts et s'est organisé pour répondre à l'afflux de la demande, tant au niveau national qu'auprès de nos clients internationaux. Tous les intervenants du marché ont revu et adapté leur organisation pour intensifier les flux de l'amont vers l'aval. Des mesures exceptionnelles ont été mises en place pour organiser cette logistique et cette massification de l'offre sur tout le territoire national, et ce malgré les contraintes (sanitaires et humaines).

Les opérateurs de la filière, en pleine responsabilité, font tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir la disponibilité des pommes de terre, tant en termes qualitatif que de prix. Les prix restent maîtrisés pour une vente accessible aux consommateurs.

Vers une poursuite de la tendance ?

L'envolée des ventes pourrait perdurer en France, dans les prochaines semaines, avec des mesures de confinement renforcées.

Les ménages ayant acheté en grande quantité des produits de première nécessité sur les premières semaines de mars, vont d'abord consommer leurs stocks. Puis, ils commenceront à renouveler leurs achats. La pomme de terre est un produit frais qui nécessite des achats réguliers. D'après le retour d'expérience des enseignes disposant de magasins en Italie ou en Espagne, la période d'accalmie, après des achats en grand nombre (suite au confinement), a été de courte durée. Si le confinement dure, et il semble parti pour durer, la continuité de l'approvisionnement doit être assurée de façon régulière. **Dans ce contexte, la filière peut se trouver confrontée à des problèmes humains et logistiques. Pour y faire face, le contact est établi avec les pouvoirs publics mais elle compte aussi beaucoup sur elle-même. Les équipes sont mises à rude épreuve. Le dévouement dont elles font preuve est remarquable et doit être souligné.** Les acheminements de matériels, en particulier d'emballage, risquent de se trouver limités et des solutions alternatives seront peut-être à envisager.

La filière répond à tous ces défis avec une formidable capacité d'adaptation et de cohésion.

Début de commercialisation des primeurs

Les premières pommes de terre de primeur, cultivées sous abris et paillages, issues notamment des bassins de Bretagne, Noirmoutier et Perpignan/Roussillon, ont fait leur apparition dans les étals. La montée des volumes devrait se faire d'ici mi-avril, avec l'arrivée des offres produites en plein champ. Globalement, les emblavements pour la campagne des primeurs 2020 ont été stables.

L'ensemble des professionnels de la filière, est unanime, pour laisser toute la place à ces produits de saison dans les rayons au fur et à mesure de leur arrivée sur le marché.

L'interdiction des marchés de plein vent et des marchés couverts peut avoir une incidence sur la consommation de pommes de terre fraîches et notamment des pommes de terre de primeur qui nécessitent un soin particulier qu'elles retrouvent souvent par la vente assistée chez les détaillants. La filière ne comprend pas pourquoi les marchés couverts devraient fermer alors qu'ils pourraient rester ouverts tout en suivant les mêmes consignes que les magasins alimentaires.

Des usines à l'arrêt en industrie, avec des conséquences à limiter au maximum

La fermeture des lieux de consommation hors domicile en France et plus largement en Europe, a fortement réduit l'activité des industriels, qui se sont vus contraints de fermer des sites de production notamment spécialisés dans la fabrication de frites.

La hausse des ventes de produits transformés (notamment de frites surgelées) en grande distribution a compensé une partie seulement des pertes liées à la fermeture des restaurants. Des solutions sont actuellement étudiées entre le CNIPT et le GIPT pour maintenir ces pommes de terre dans le circuit industriel. Un report de fabrication est envisagé, avec un stockage des pommes de terre jusqu'à la reprise de l'activité et/ou la réouverture des féculeries. Des débouchés alternatifs peuvent également être identifiés. En tout état de cause, il faut bien vérifier avant une éventuelle commercialisation, que les pommes de terre non utilisées par l'industrie sont d'une qualité correspondant aux exigences définies par [l'arrêté de commercialisation du 3 mars 1997](#) , pour le marché national du frais.

Activité soutenue à l'export

Sur l'export, les acteurs français de la filière ont fait part d'une activité soutenue à desti-

Les opérateurs de la filière, en pleine responsabilité, font tout ce qui est en leur pouvoir pour maintenir la disponibilité des pommes de terre, tant en termes qualitatif que de prix.



nation du marché du frais sur ces dernières semaines. Un certain nombre de pays ont besoin de produits comme la pomme de terre. En vitesse de croisière, une augmentation de 40 à 60 % de la demande a été observée en Espagne et en Italie. Les problèmes logistiques, avec le manque de camions notamment, pourraient cependant limiter les capacités d'expédition dans les prochaines semaines. Pour les pommes de terre destinées au grand export et expédiées via le

transport maritime en conteneur, les exportateurs sont confrontés à des problèmes administratifs en raison du ralentissement des activités d'acteurs tels que DHL ou TNT. Ainsi, des documents nécessaires ne sont pas acheminés (documents de dédouanement, certificat phytosanitaire...), compromettant ainsi ces opérations vers le grand export. Le coût des conteneurs, du fait de leur nombre limité, est également un facteur limitant. ■

Florence ROSSILLION et Ali KARACOBAN, CNIPT

MESSAGE FILIÈRE

Suite aux décisions gouvernementales concernant la pandémie du Covid-19 en France, la filière pommes de terre vendues à l'état frais comprend l'inquiétude qui gagne, tant dans la filière elle-même, que chez les consommateurs.

L'agriculture et l'alimentation sont des secteurs identifiés comme prioritaires par le gouvernement afin d'assurer un approvisionnement régulier de la population.

Les producteurs, les coopératives, les conditionneurs, les détaillants et les grandes surfaces ainsi que leurs sous-traitants (livreurs, réparateurs, fournisseurs...) sont autorisés à poursuivre leurs activités, en respectant scrupuleusement les consignes sanitaires, et c'est ce qu'ils font.

Tous les acteurs mettent tout en œuvre pour proposer des produits de qualité en quantité suffisante et à des prix maîtrisés.

Durant cette période, les pommes de terre vendues à l'état frais doivent rester accessibles au plus grand nombre. Si la filière pommes de terre veut faire la une de la presse, cela doit être grâce à sa mobilisation et sa capacité d'adaptation, pas à cause d'effets d'aubaine sur les prix.

Tous les collaborateurs sont mobilisés. Ils méritent d'être félicités, encouragés et remerciés.

Nous avons préparé une série de fiches à l'usage des chefs d'entreprises qui doivent poursuivre l'activité durant le confinement : vous les trouverez en **dossier du mois**, nous espérons que ces outils vous aideront. Ces fiches seront remises à jour très régulièrement avec les dernières informations dont nous disposerons.

Une organisation permettant de maintenir

l'activité du CNIPT a été mise en place afin d'accompagner les acteurs de la filière. Les élus et les collaborateurs sont également mobilisés pour assurer un accompagnement de la filière et le lien avec les pouvoirs publics. N'hésitez pas à nous faire part de vos demandes, par courriel, et nous y répondrons dans les meilleurs délais. L'équipe reste disponible par téléphone et sur les adresses :

cnipt@cnipt.com

cotisation@cnipt.com

communication@cnipt.com

information@cnipt.com

qualite@cnipt.com

Une fois de plus, nous constatons que l'alimentation revêt un caractère tout à fait spécifique et que les produits frais y ont une place toute particulière. Les produits frais nécessitent un modèle de production, de commercialisation, d'emballage des produits qui doit répondre à garantir le maintien d'une alimentation équilibrée et de qualité, même dans des périodes aussi difficiles que celles que nous traversons.

Cet épisode montre à quel point la souveraineté alimentaire de notre pays est importante pour la sécurité de nos concitoyens et la filière pommes de terre françaises qui approvisionne le marché français quasiment à 100 %, rappelle qu'elle est un acteur majeur dans cette souveraineté.

Protégez-vous, protégez les autres, pensez aux équipes soignantes, tout en garantissant la poursuite des activités pour fournir l'alimentation saine, de qualité, diversifiée et accessible que les Français sont en droit de continuer d'attendre. ■

Florence ROSSILLION, CNIPT

AGENDA

Du 2 au 6 avril

Convention UNGCFL

New York

www.uncgfl.fr

8 juin

Assemblée générale de Saveurs

Commerce

Paris

www.saveurs-commerce.fr

10 juin

Forum VEGETABLE

Paris

www.forum-vegetable.fr

Les 11 et 12 juin 2020

Europat

Bruxelles

www.europatcongress.eu

Du 12 au 14 juin 2020

Terres en Fête

Arras

www.terres-en-fete.com

16 juin 2020

Coordination rurale - Assemblée générale

Saint-Quentin (02)

www.coordinationrurale.fr

Du 2 au 3 septembre 2020

PotatoEurope

Villers St Christophe (02)

www.potatoeurope.fr

EN BREF...

Loïc Le Meur, 46 ans, a rejoint l'UNPT le 10 mars en qualité de chargé de mission en responsabilité des affaires techniques et économiques. Il y remplace François-

Xavier Broutin. Son parcours professionnel a débuté chez RAGT Semences en tant que Chef-Produit Colza (7 ans) et s'est poursuivi chez InVivo (11 ans) où il occupa

différents postes en lien avec le management des solutions d'agrofourniture en grandes cultures et leur valorisation auprès de différents acteurs de ces filières.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français-Stade expédition - Semaine 12

Variétés de consommation courantes

Bintje France non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	210 (=)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-75 mm filet 10 kg	nc.
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	470 (=)
Div.var.cons Bassin Nord non lavée cat.II 40-75mm filet 25 kg	220 (=)
Div.var.cons France lavée cat.I 40-75mm filet 10kg consommation	310 (↘)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	640 (=)
Rouge France lavée cat. I + 35mm filet 2,5 kg	630 (=)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 12

Chair ferme France biologique	nc.
Chair normale France biologique	nc.
Conservation France biologique	1140 (↘)

Export-Stade expédition - Semaine 12

Agata France lavable cat.I +45mm sac 1tonne	nc.
Agata France lavable cat.I 40-70mm sac 1tonne	290 (↗)
Div.var.cons France lavable cat.I +45mm sac 1tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat.I 40-70mm sac 1tonne	250 (↗)
Monalisa France lavable cat.I +45mm sac 1tonne	280 (=)
Rouge France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	140 (↘)

Rungis - Semaine 12

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	800 (↗)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	420 (↗)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	330 (↗)

N.B.: entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) base 100 en 2015

	Janvier 2020	Variation en % sur un an
Indice mensuel général	103,5	- 0,1

Source : INSEE

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) base 100 en 2015

	Janvier 2020	Variation en % sur un an
Pommes de terre	191,6	+ 0,42

Source : INSEE

Cotations des courtiers assermentés - lavabilité 7.5, vrac nu, départ ferme (€/T)

	Semaines 10 et 11
Consommation polyvalente	265 (↗)
Chair ferme blanche	320 (↗)
Chair ferme rouge	320 (↗)

Source : Courtiers assermentés français

Indice des prix à la consommation (IPC) base 100 en 2015

	Février 2020	Variation en % sur un an
Pommes de terre	113,43	+ 1,31

Source : INSEE

Prix au détail GMS - €/kg

	Semaine 11	Variation en % sur un an
Vapeur ou rissolée France filet 2,5kg	1,11	- 8
Four, frites ou purée France filet 2,5kg	1,04	- 12
Basique France lavée sac 5kg	0,79	- 8

Source : RNM

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Cotation VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) - Semaine 13

Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +	nc.
Var export 45 mm +, en sac	nc.

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 13

Bintje tout venant 35 mm + fritable vrac	nc.
--	-----

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 12

Prix moyen production	nc.
-----------------------	-----

La pandémie bouleverse l'ensemble du commerce européen

(Semaine 12 – source : CNIPT d'après Business France et AMI)

Portugal : d'après l'institut local de Kantar, les portugais ont changé leurs habitudes de consommation avec l'arrivée du coronavirus. Dans une première phase, avec l'apparition des premiers cas de contamination dans le monde, les dépenses ont augmenté de 8 %. Dans une deuxième phase, durant le mois de février, où les cas se sont multipliés, les dépenses ont augmenté de 13 % pour chaque acte d'achat. Les Portugais ont également augmenté leurs dépenses on-line, avec des croisances à 2 chiffres par rapport à l'an dernier.

Espagne : en raison de la situation exceptionnelle que traverse tout le pays, les opérateurs locaux ont décidé de mettre en place des mesures exceptionnelles sur le plan organisationnel afin d'éviter la contagion (télétravail, hausse des quarts de travail, échelonnement des entrées et sorties des entrepôts...). Aussi, les premiers arrachages de variétés précoces devraient avoir lieu avec 15 à 20 jours d'avance cette année.

Allemagne : la demande de pommes de terre fraîches a également connu un boom sur ces dernières semaines. Cette poussée de la demande a entraîné un épuisement des stocks chez certains conditionneurs situés dans le nord du pays. L'offre locale est ainsi complétée par des produits de contre-saison en provenance d'Égypte.

Royaume-Uni : des secteurs alimentaires bénéficient d'une augmentation des ventes, sous l'effet de ce contexte pandémique. En pommes de terre, les conditionneurs enregistrent une croissance de leur activité et proposent des offres réajustées à la période.

Editeur CNIPT
43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél: 01 44 69 42 10
Fax: 01 44 69 42 11

Directrice de publication
Rédactrice en chef:
Florence Rossillion

Prix du numéro: 2 €
Abonnement 1 an: 53 €

Impression-Routage:
Rivet Presse Edition
24, rue Claude-Henri Gorceix
87022 Limoges Cedex 9

Conception graphique:
Amyeric Ferry

Dépôt légal: à parution
ISSN n° 0991-3351

